

David Golaz n'est pas très content

Combenoire, le 20 juin 1892

Monsieur le Syndic,

Ensuite de la visite que Messieurs les officiers municipaux ont faite au chalet de Combenoire et à la Petite Tête, il a été reconnu que ces chalets ont un grand nombre de réparations à faire. Je vous prierais bien d'avoir la bonté de les faire exécuter le plus promptement possible. Nous remuons aujourd'hui à la Petite Tête, et le chalet de Combenoire ne ferme pas à clé ainsi que celui de la Tête. Il faut des serrures afin qu'on puisse fermer à clé à son absence. Il n'y a pas les tablars à fromage voulus, les chéneaux de toit de Combenoire sont usées ainsi que les tavillons, l'eau s'échappe, réparation très urgente entendu qu'il n'y a déjà qu'une citerne vers le chalet. Je vous prie bien de rétablir la 2^{ème} qui tombe en ruine. La montagne n'est pas fermée de murs convenablement. Je vous prie de le faire faire un peu chaque année, attendu que je dois payer une certaine valeur annuellement pour cela.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

David Golaz

David Golaz est l'un de ces nombreux ressortissants de l'Abbaye qui a passé outre Mont-Tendre pour s'installer au Pied du Jura ou en plaine, ici à Montricher. Notons que Golaz n'est autre que Golay, patronyme qu'un jour un notaire quelconque a transformé en Golaz, orthographe qui sera restée pour nombre des membres de cette famille.

David Golaz est très certainement un gros paysan. Il monte les alpages de Combenoire et de la Petite Tépaz en 1892 à 1894, soit trois saisons. On ne le trouve ni avant ni après pour louer une autre montagne sur la commune du Lieu. Son passage y aura donc été bref. Ce qui ne veut pas dire que l'homme n'aura pas amodié quelque montagne sur France.

David Golaz et son gros troupeau, venu de Montricher, passe de manière certaine à Mont-la-Ville puis emprunte le col du Mollendruz pour arriver au Pont, s'arrêter aux Charbonnières, devant le Cygne ou le Café Vaudois, et ensuite repartir en direction du Lieu, localité par delà laquelle il gagnera le chalet de Combenoire, laissant le hameau du même nom à gauche, en contrebas de la route.

Les photos des troupeaux de divers permettent de retrouver ce type de montée et de suivre ce même itinéraire.

Combevoie le 20^e juin 1892

Monsieur le Syndic. Suite de la
visite que Messieurs les officiers municipaux
ont faite au chalet de Combevoie et
à la petite Tèpe. Il a été reconnu que ces
Chalets ont un grand nombre de réparations
à faire je vous prie de bien vouloir la
bonté de les faire exécuter le plus prompte-
ment possible, nous venons aujourd'hui
à la petite Tèpe et le chalet de Combevoie
ne ferme pas à clef ainsi que celui de la
Tèpe; il faut des serrures afin qu'on puisse
fermer à son absence; il n'y a pas les ta-
blats à fromage volut; les chenaf de
toit de Combevoie sont usées ainsi que
les tavillons de la s'échappe, réparation
très urgente attendu qu'il n'y a déjà qu'une
citerne vers le chalet, je vous prie bien
de rétablir la 2^e me qui tombe en ruine.
La montagne n'est pas fermée de mur
conséquent je vous prie de le faire

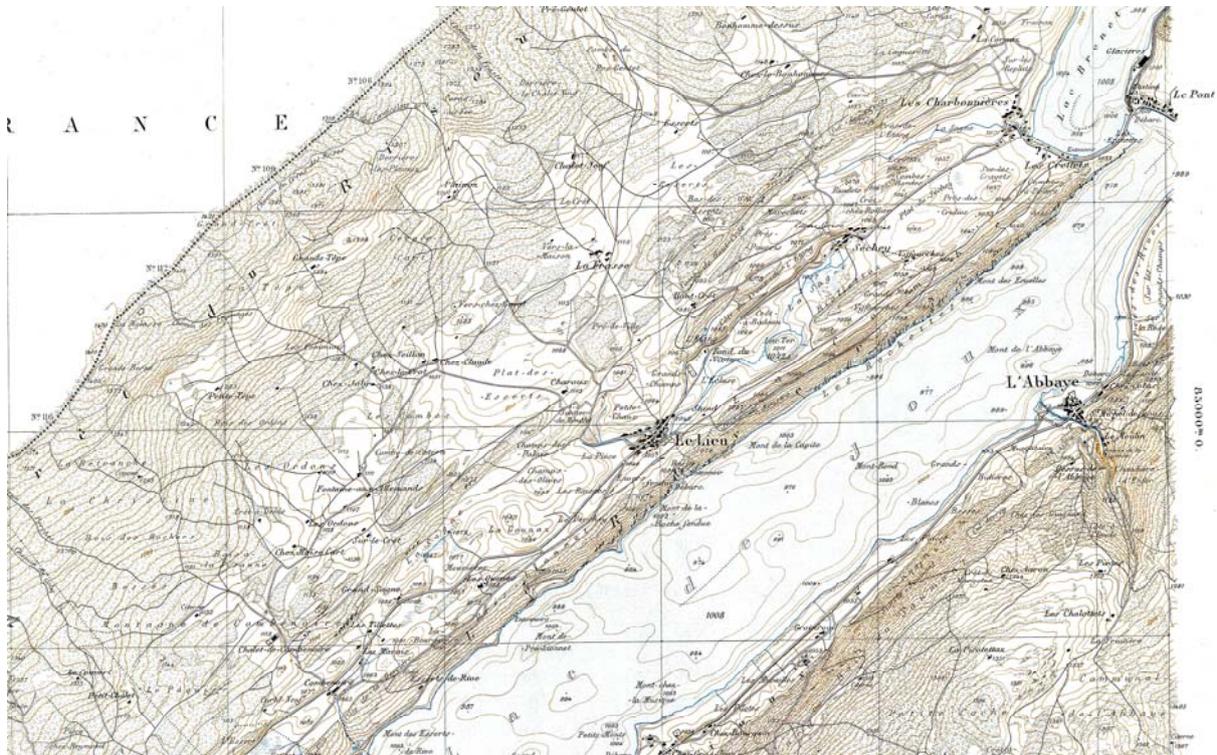
faire un peu chaque année attendu
que j'en dois payer une certaine valeur
annuellement pour cela.

Mes respects Monsieur mes salutations.

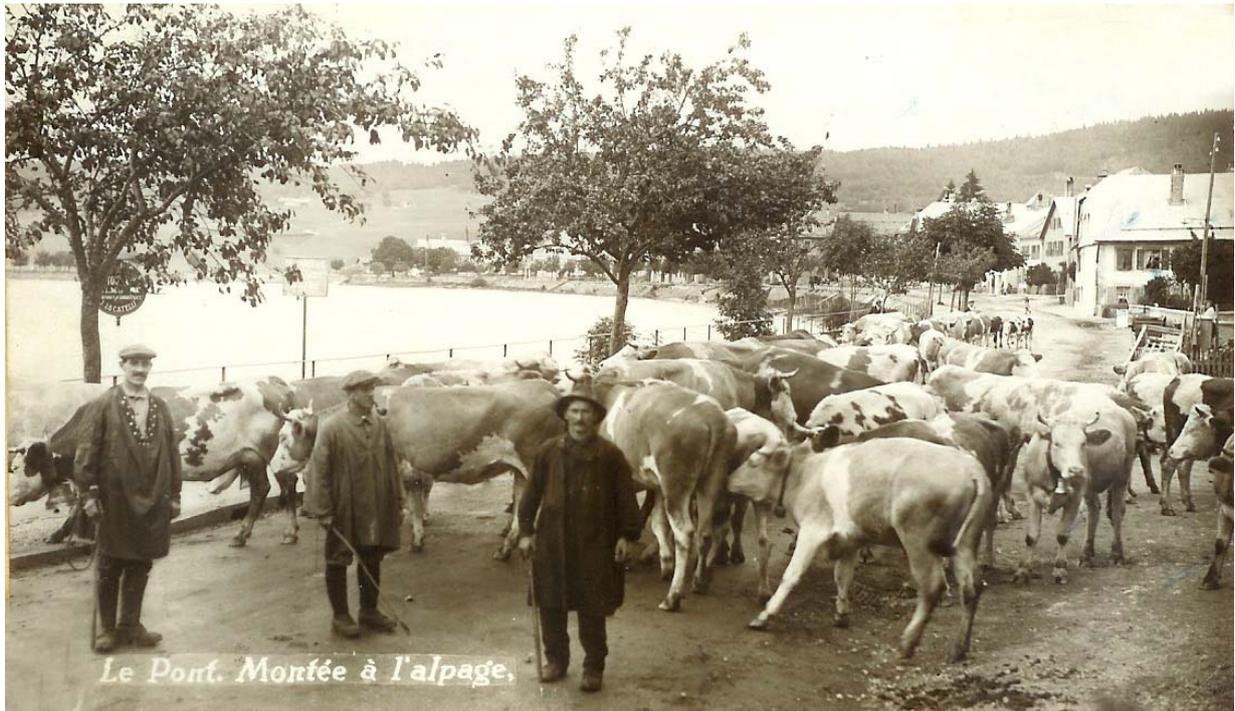
David Golar



On part d'un village quelconque de l'au-delà du Mont-Tendre. Les conducteurs ont revêtu la blouse de l'amodieur, amodieu en patois.



On peut suivre l'itinéraire du Pont à Combenoire sur cette carte fédérale de 1892.



Au Pont, ce serait plutôt là une montée pour un alpage venu des Charbonnières et a destination des Ermitages. Admirez encore une fois les blouses des « amodieu » que l'on découvre aussi ci-dessous.



Traversée des Crettets, partie basse du village des Charbonnières. A gauche, Louis-Etienne au pignon de sa maison, dit aussi Sapeur, paysan lui aussi, et probablement aussi « amodieu » en son temps.

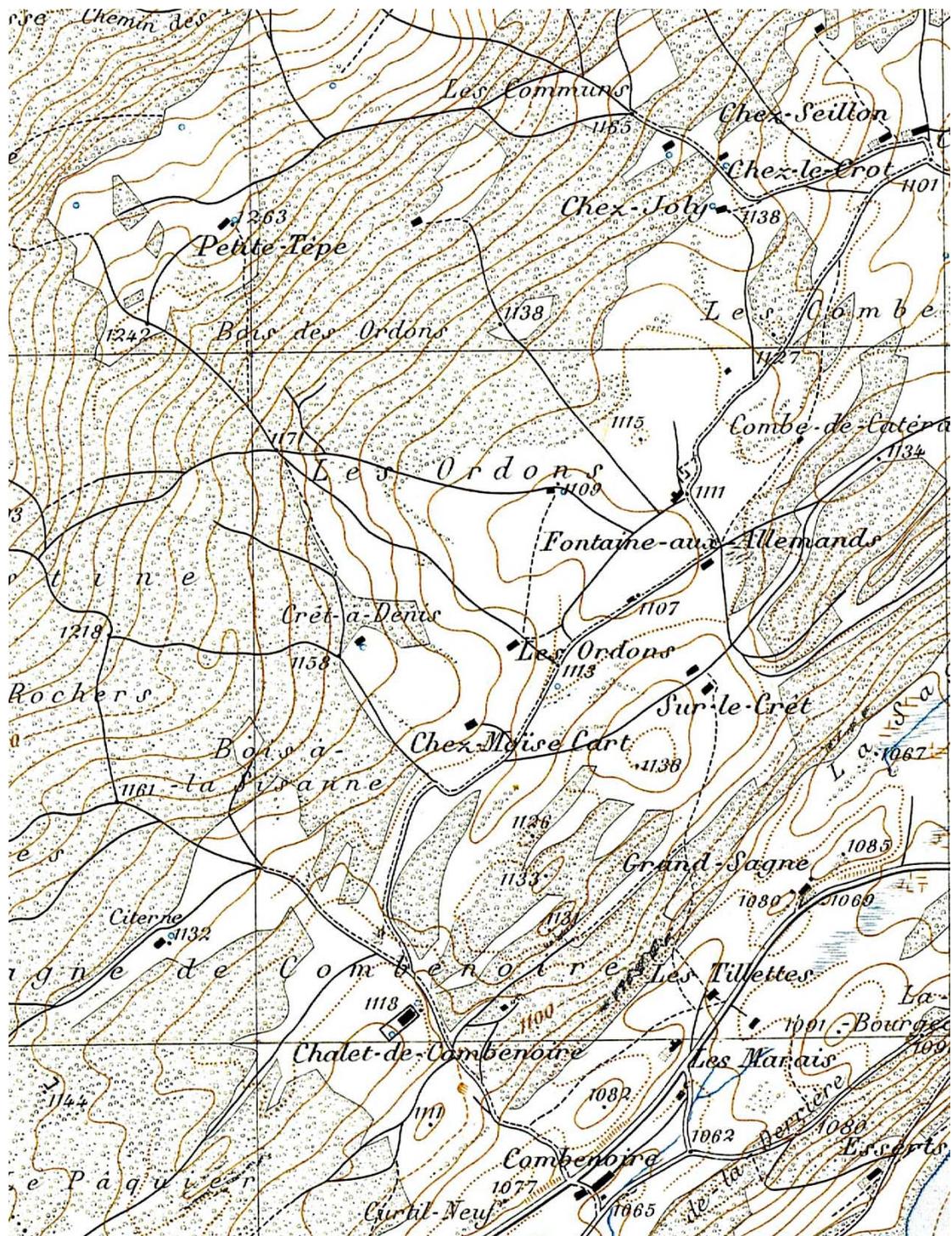


LES CHARBONNIÈRES — Vallée de Joux
Départ pour la Montagne

On s'est arrêté devant le Cygne avant que de repartir, contre le Lieu, plus souvent encore contre le Poteau, endroit symbolique situé sur la frontière entre les Charbonnières et Mouthe.



On arrivera enfin au chalet de Combenoire. Celui-ci n'est plus le même que lors des montées de David Golaz, puisque celui-ci a brûlé en 1910 pour être reconstruit sous cette forme.



David Golaz remuait du chalet de Combenoire à la Petite Tête.



Il y avait l'alpage de la Petite Tépaz, propriété de la commune du Lieu, et celui de la Grande Tépaz, dite Tépaz Grand, du nom de l'un de ses propriétaires. Ici nous sommes au chalet de la Tépaz Grand. Aucune photo par contre du chalet de la Petite Tépaz. Précisons ici que les deux chalets furent incendiés criminellement par un berger le 10 août 1934, soit en pleine saison d'alpage. Rancune sans aucun doute. On ne reconstruisit qu'un seul chalet, situé à mi-distance des deux anciennes bâtisses, à proximité du Chemin des Fromages.

L'incendie fut relaté dans la FAVJ du 16 août 1934. Il est fort probable qu'un second article devait revenir sur ce sinistre et en expliquer les causes.

Les incendies des chalets de la Tépaz.

Vendredi, dans des circonstances troublantes, ont successivement été détruits par le feu les deux chalets de la Petite et de la Grande Tépaz. Le premier sinistre eut lieu vers la fin de l'après-midi et le second au milieu de la nuit. Le chalet de la Grande Tépaz était seul habité. Y logeant : M. berger et sa famille, berger aux gages du syndicat du Lieu et qui avait la garde du troupeau, de jeunes bêtes, troupeau s'élevant à 80 têtes de bétail environ.

Ces deux chalets heureusement bien assurés : 16 000 frs. et 32 000 frs., étaient propriété de la Commune du Lieu. Vu les circonstances vraiment extraordinaires de ces deux incendies, un inspecteur de la sûreté fut mandé pour faire l'enquête. Celle-ci n'a encore rien donné de positif. On se demande quels ont pu être les motifs qui ont poussé un individu à mettre le feu à ces deux chalets, car il est hors de toute que le feu a été mis volontairement. Le berger a déclaré avoir entendu des bruits suspects toutes ces dernières nuits et il a passé même un certain temps à veiller. Il faut espérer que l'enquête aboutira et que l'on découvrira le ou les coupables. En tous les cas la perte est lourde pour la

Commune du Lieu, car la construction des chalets qui s'impose, coûtera davantage que ce que pourra donner la caisse d'assurance.

Quand la crainte s'empare d'une population (FAVJ du 6 septembre 1934)

Un nouvel incendie au Lieu.

L'émotion causée par les incendies des Tépaz était à peine un peu calmée dans le village du Lieu que dimanche soir, vers les 20 h., un nouveau sinistre se déclarait dans l'immeuble de M. Emile Cart, au lieu dit : l'Allemagne. L'alarme fut aussitôt donnée au village et une foule se rendit sur les lieux du sinistre, par tous les moyens de locomotion possible. Il est évident qu'on ne pouvait rien faire pour sauver le bâtiment de son destin, les arrivants durent se contenter du rôle de spectateurs et surtout de commentateurs.

L'immeuble était, en effet, habité par la famille Petithuguenin et, coïncidence troublante, par le « modzonier » de la montagne des Tépaz. On ne peut s'empêcher de rapprocher les incendies et d'y voir la même main. Comme il n'est pas possible que les incendies des Tépaz soient dues à une autre cause que la malveillance, et que le sinistre de dimanche éclatait d'une façon fort troublante, il est compréhensible que l'émotion de la population et sa surexcitation se soit portée à un très haut degré.

La sûreté lausannoise, immédiatement alertée, arriva sur les lieux vers les 11 heures du soir. Il faut avouer que ce fait ne contribua pas à calmer les esprits, car la façon dont avait été menée la première enquête avait soulevé bien des commentaires. Allait-on découvrir enfin le coupable et procéder à une arrestation quelconque ? On nous a tant de fois chanté la valeur de notre justice. Les gens se demandaient s'il fallait vivre encore sous la crainte d'un quatrième sinistre, car, de l'avis d'une personne compétente, le troisième incendie était plus ou moins attendu, si ce n'est situé. Un soulagement fut enfin apporté à la population par l'annonce, dans la journée de lundi, de la mise à disposition de la justice de Berger et de sa femme. La suite de l'affaire nous dira si les présomptions du public étaient fondées.

Comme dans tous les sinistres, il y a des détails navrants à raconter. La famille Petithuguenin, qui n'avait aucune assurance, et qui n'a rien pu sauver, est dans le dénuement le plus complet et la mère, malade, dut être sauvée par une fenêtre pour ne pas rester dans les flammes. Le bâtiment incendié avait une valeur approximative de 8000 frs. Sa disparition augmentera encore la solitude de ce haut plateau, délaissé petit à petit par ses habitants.

* * *

On nous communique qu'un comité d'initiative s'est constitué au Lieu pour concentrer les dons que le public pourrait faire en faveur de la famille Petithuguenin, privée de toutes ses ressources ensuite du sinistre de dimanche. Ce comité, présidé par M. Rob. Meylan, lance un pressant appel à la population pour qu'elle soulage un peu cette misère. On est prié de remettre les dons en nature à l'Hôtel de Ville du Lieu et les dons en espèces au président.



La Tépaz Grand juste avant l'époque des événements, montée par le Syndicat d'alpage du Lieu. Le berger Berger est-il à droite, tenant la vache ?